

Image not found or type unknown



Maison en usufruit succession

Par **BARBET**, le **21/02/2010** à **10:55**

Bonjour,rnrnAu décès de ma grand mère, il y à 6 ans , mes parents ont légué de suiter n 1 maison à mon frère et la 2° maison pour moi mais en usufruit !!!je devais donc attendre leurs décès pour l avoir.rnJe ne trouvais pas normal mais je me suis inclinée, pour eux c etait un petit complément de retraite.rnIls l ont loué mais depuis 2 ans la locataire ne paye pas régulièrement et ont eu recourt au notaire.rnCelui-ci à proposer de la vendre pour éviter de travaux éventuels à faire et se débarrasser du locataire et cela sans même m avertir par courrier.rnL e notaire à évaluer la maison mais s1 il trouve un acheteur qui garde la locataire je perds 20000.00 est ce bien normal.rnrnQuel sont mes droit et s ils vendent, l argent revient à qui?rnrnCORDIALEMENT